Docusign Envelope ID: 013FBD5B-959A-8AE0-829C-009231CBA05D

ABEIL 1870
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 130, rue de la Tannerie – ZAC Val de Deûle II
59890 Quesnoy-sur-Deûle
104 075 106 RCS Lille Métropole

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 MAI 2026

Le 15 Mai 2026, à 10 heures, au siège social,

JB société par actions simplifiée, au capital de 695 536 euros, dont le siège social est 130, rue de la Tannerie – ZAC Val de Deûle II 59890 Quesnoy-sur-Deûle, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 391 897 626 RCS Lille Métropole, représentée par Jean-Eudes Broudehoux, agissant en qualité de Président.

Associé unique et seul Président de la Société ABEIL 1870,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 «Siège social» des statuts
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'associé unique décide de transférer le siège social de 130, rue de la Tannerie – ZAC Val de Deûle II 59890 Quesnoy-sur-Deûle à 1, rue Monge 15000 Aurillac, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article «Siège social» des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social
Le siège social est fixé à 1, rue Monge 15000 Aurillac. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

DocuSigned by:
Jean-Eudes BROUDEHOUX
7483F9FA5198494...

L'associé unique
JB SAS
Représentée par M. Jean-Eudes Broudehoux